

Compte-rendu du CSE Malakoff du 30 janvier 2020

Etaient présents côté direction : Frédéric Ayangma, Muriel Blanchard, Laurent Corteel, Romuald Rat, Cédric Hulard, Elodie Brunois.

Vos élu·e·s CGT Emilie Monduc, Olga Ablavi Amouzou, Sébastien Patient, Alain Rosalie et Georges Badia.

Représentante syndicale : Ghislaine Vingot

1• Adoption des PV de la réunion du 21 novembre 2019

PV adopté à la majorité

2• Vie de l'entreprise

Présentée par F. Ayangma

Portail numérique

La « structuration opérationnelle de la sphère numérique se poursuit ». Des nominations concernant la gouvernance seront faites et des lettres de mission vont être remises aux membres de l'« équipe cœur ». La responsabilité du portail a été confiée à Olivier Murat ; sa prise de fonction aura lieu le 3 février prochain.

S. Gengoul rencontrera la rédaction le vendredi 31 janvier. (C'est une 2ème) Le numérique y sera largement évoqué.

L'aménagement de l'espace numérique (au 2ème étage) se poursuit. Après les travaux, quelques personnes s'y installeront.

Rendez-vous Antennes :

- Salon de la gastronomie : Forte présence de la radio sur 2 jours, avec des Facebook lives ;
- Salon du livre : 2 numéros de « Pages 19 » y seront tournés, une masterclass organisée, sans compter une présence forte de la Radio ;
- Salon de l'agriculture : radio, numérique ;
- Limyè ba yo (fin mai, début juin) ;
- Semaine Cœur Outre-mer (reconduite mai) ;
- Pour les J.O., rien n'a encore été déterminé.

Prochaines réunions du CSE

En février 2 réunions du CSE sont prévues : le 20 février pour une réunion ordinaire et le 26 février un CSE extraordinaire consacré à l'établissement de Malakoff.

3 • Information sur la mise en œuvre du pacte de visibilité 2019

Présentée par L. Corteel

Après la réunion du comité de suivi qui se tiendra le 24 février, la direction s'engage à communiquer un bilan précis (avec un reporting de la participation des équipes de Malakoff, par exemple) et chiffré de la mise en œuvre de ce pacte.

« Depuis la signature du Pacte de visibilité (11 juillet 2019), beaucoup de choses ont été engagées » d'après les 25 engagements décrits dans le pacte :

- Le 15 octobre dernier, l'UPOM (Unité de Programmes Outre-mer) a été « officialisée » ; elle est l'interlocutrice privilégiée sur les thématiques relatives aux Outre-mer auprès de la DGDAP pour le Pôle Outre-mer.
- La semaine « Cœur Outre-mer » sera reconduite en 2020. En 2019, 28 millions de personnes ont été touchées. A l'occasion de cette semaine « Cœur Outre-mer », 15 documentaires, 2 fictions, 3 concerts, 5 magazines et 6 jeux ont été diffusés; Au total, ce sont 46h de programmes, hors Info. Cette année, l'ambition se veut plus haute.

Visibilité sur France 3

Depuis la rentrée de septembre, des rendez-vous récurrents ont été mis en place : LTOM, la case DOC hebdomadaire (jeudi) de France 3 et une case de magazine le week-end et le JT quotidien sur France 3.

Ces rendez-vous récurrents sur France 3 ont permis de toucher 5 fois plus de spectateurs que sur France Ô. L'UPOM souhaite encore faire mieux après cette première étape.

Une réflexion sur la matinale de France 3 est en cours. Nous serions amenés à y contribuer avec des contenus propres dès septembre prochain.

Fiction

La fiction a reçu un résultat d'audience non négligeable, avec « Tropiques criminelles », « Meurtre à Tahiti ».

« OPJ » remporte aussi un vif succès sur les 1ère, FÔ et france.tv. La 2ème saison est actée. 2 primes « OPJ » seront diffusés cet été sur une des chaînes nationales (vraisemblablement sur France 2).

Un concours se met en place pour valoriser des scénaristes ultramarins, potentiels futurs contributeurs à la production Outre-mer.

Magazines

Avec l'Unité Magazines, il a été décidé :

- Qu'un spécial Outre-mer sera intégré tous les mois dans « Thalassa ». Le 1er numéro aura lieu au mois de mars. Entre mars et juin il y aura 4 numéros ;
- Qu'« Echappées belles » sera en Nouvelle-Calédonie ;
- « Faut pas rêver » en Guadeloupe.
- Que « La Carte aux trésors » a été tournée en Polynésie ;
- Qu'un prime de divertissement sur France 2 est prévu pour avant juin ;
- Chaque année, « la dictée » de France 3 est un événement autour des régions. Cette année, c'est la Guyane qui y participera ;
- La case Histoire sur France 5 est toujours en cours de discussion.

Spectacle vivant

Un travail s'engage avec M. Field, autour du spectacle vivant. « Il faut maintenir cette offre de spectacle vivant après FÔ » et « mettre en avant des événements ultramarins » sur les chaînes du groupe.

Info

L'Info assure une visibilité des Outre-mer sur france.tv, franceinfo: et France 3. 2 échéances prochainement : les Municipales et le Référendum Nouvelle-Calédonie.

O. Gelin et D. Fossé, en charge de la visibilité Outre-mer pour l'Info au Siège, viendront faire un point au CSE sur leur intégration au sein des rédactions nationales.

Pour l'instant, pas de JT le week-end sur France 3. L'ambition est forte mais elle sera à réaliser dans un cadre économique contraint.

Radio

Quant à la visibilité sur les antennes radio nationales : pas de rencontre pour l'instant avec Radio France, le contexte social « étant un peu compliqué pour le moment ».

Autres dynamiques de visibilité

- Les différents portails de FTV. Des modules (contes et comptines etc.) sur les Outre-mer sont présents sur Lumni, portail de l'éducation.
- Côté émission de flux. Un travail s'est engagé, autour de la mise en avant d'Experts (scientifiques, historiens etc.) ultramarins dans les contenus. Un énorme travail reste à faire sur l'incarnation des ultramarins dans les programmes de FTV. « *Si la prise de conscience est là, la réalité est très insatisfaisante* ».

Parallèlement au comité « institutionnel » du Pacte, un comité d'experts se réunit tous les mois et demi autour de T. Candilis (DGDAP), pour échanger sur les projets et partager les informations sur ce qui est en préparation. La 3ème rencontre aura lieu en mars.

4 • Information sur le déploiement du nouveau système d'information des rédactions – Phase 1 : Socle éditorial (impacts nouvel outil)

Présentée par R. Rat, C. Hulard, E. Bru-nois

Le cadre du projet est de mettre en place un outil commun qui répond aux besoins de l'Info, à l'évolution de l'éditorial. L'objectif : augmenter les échanges entre les différentes rédactions et les supports d'information (Radio, TV, Numérique).

Des ateliers impliquant des utilisateurs éditoriaux et techniques (journalistes, scriptes, documentalistes...) ont permis d'établir un cahier des charge pour lancer un appel d'offres européen. A noter que les équipes éditoriales Radio ainsi que les rédactions des Outre-mer n'ont pas été sollicitées pour cette démarche. Pour ce dernier point, R. Rat évoque des

problèmes de fonctionnement et de distance. La connaissance de Malakoff a été jugée suffisante pour cette 1^{ère} partie ! a-t-il affirmé. **Quant aux conducteurs radio, ils n'ont tout simplement pas été pris en compte, l'attention ayant été focalisée sur les conducteurs TV. Ceux de radio feront, eux, l'objet d'une étude d'intégration dans une seconde phase. Le pôle Outre-mer restera toujours à part entière dans FTV.**

Le gagnant de l'appel d'offres, l'entreprise Scisys, a été sélectionné parce que son outil proposait des fonctionnalités répondant aux besoins des rédactions et non selon son coût, a précisé le directeur de projet, R. Rat. Cela étant

dit, le gagnant est leader sur le marché de l'outil conducteur. Sa solution est installée entre autres dans différentes rédactions publiques européennes.

Elle est composée de 2 outils :

- L'outil conducteur « OpenMedia » qui sera présenté en Info/Consult, après l'été ;
- L'outil « Newsboard », présenté aujourd'hui, permettra de regrouper :
 - des sources d'info (du local à l'international) ;
 - les prévisionnels (des différentes rédactions) ;
 - les sujets (finis)
« Ce socle permettra aux différentes rédactions, suivant les autorisations de droits attribuées, d'échanger des informations, de travailler ensemble sur des prévisions autour d'un même évènement ».

Côté formation à Newsboard, les personnes en charge de la gestion des prévisions seront formées à la rentrée de septembre. En parallèle, les différentes rédactions seront formées par bassin ou par entité.

L'objectif étant de terminer le déploiement de Newsboard à la fin de l'année.

A venir

Dans les prochains mois, l'application IRédac sera déployée à l'ensemble de la communauté Info du groupe (PTA et journalistes). Elle permet actuellement de consulter les dépêches AFP, de se les envoyer par mail, de consulter les conducteurs et voir les sujets, de voir le nom des auteurs du sujet, les lancements, d'envoyer de la vidéo dans les serveurs de production etc.

Une version 2 de l'appli sera déployée, avec les améliorations suivantes :

- Dépêches enrichies et possibilité d'avoir des notifications type alertes ;
- Possibilité de partager sur WhatsApp ;
- Les Reporters pourront rentrer des informations dans les conducteurs (type synthé, d'indiquer des restrictions, des alertes ou de simples annotations etc.).

5. Avis du CSE sur le projet de plan de développement des compétences 2020 – Périmètre Malakoff

Résolution :

Les élus du CSE ont pris connaissance du plan de développement des compétences prévu pour le site de Malakoff au titre de l'année 2020.

Si ce document fait référence à plusieurs reprises à l'accord d'expérimentation de l'établissement, il n'explicite pas la nature des formations prévues dans ce cadre.

En l'état, les élus se trouvent donc dans l'incapacité d'apprécier si les moyens mobilisés par la direction seront à la mesure des besoins des salariés du site en matière de formation.

L'extinction de France Ô et le lancement du portail numérique censé prendre le relais de la chaîne représentent une mutation sans équivalent dans l'histoire de France Télévisions. A ce jour, aucun établissement de l'entreprise n'a eu à gérer l'arrêt d'une chaîne. De plus, peu de personnels ont pu suivre une formation liée au Numérique, et ce malgré la transformation digitale enclenchée dans l'entreprise depuis quelques années déjà ; les plans de formation des années précédentes pour les salariés du site ne le prévoyant pas.

L'Etat actionnaire inflige à Malakoff une épreuve inédite. A situation exceptionnelle, traitement particulier. A

l'évidence, des besoins de formation imprévus pour l'heure vont apparaître dans les prochains mois. L'entreprise devra faire la preuve de sa capacité à y pourvoir dans l'urgence.

Dans ce contexte mouvant un plan de formation élaboré à partir du mois de septembre ne peut qu'être en décalage avec les besoins qui apparaîtront en la matière dans les prochains mois.

En conséquence, les élus du CSE donnent un avis négatif et appellent la direction à élaborer un plan rectificatif du plan de développement des compétences portant sur 2020 et à le présenter à l'instance lors de sa réunion du mois de mai.

Résolution votée à l'unanimité.
Les organisations syndicales s'associent

6• Nouveau contrat CASCIE

Présenté par G. Badia, Représentant au CIORTF pour le CSE Malakoff.

Les ordonnances Macron obligent le CI ORTF à changer de statut. Une nouvelle structure, le CASCIE ORTF (Comité d'Actions Sociales et Culturelles du Comité Interentreprises), devra être créée

avec l'accord et l'adhésion des CSE. Ce point fut l'occasion de présenter de nouveau le CI ORTF avec sa politique des séjours et voyages qu'il propose, les valeurs qui l'animent : la solidarité et la mutualisation, associées à une responsabilité sociale et environnementale

7• Information sur la cantine

Présenté par JP Etchegaray

La Restauration, pour tous les personnels de Malakoff (quel que soit son rattachement) s'est élevée à 395 319€.

Le bureau du CSE Malakoff n'ayant pas reçu sa subvention en début de mandature, c'est le CSE Siège qui a avancé et payé la note. La subvention une fois versée, le CSE Malakoff doit à présent rembourser le CSE Siège. Or le bureau du Siège présente une facture compre-

nant les salariés de France 3 qui eux dépendent du réseau France 3. Le bureau est donc dans l'attente d'une refacturation prenant en compte cette erreur.

Une communication a été diffusée sur les droits d'accès au restaurant d'entreprise. Il y a lieu maintenant de définir « les personnels extérieurs ». La question est restée en suspens.

8• Réclamations individuelles et collectives

Les éléments de réponse de la direction sont inscrits en [bleu](#)

Question 1 :

La direction peut-elle veiller à ce que le droit à la déconnexion des journalistes du site de Malakoff soit bien respecté ?
Recevoir par mail au milieu de la nuit

des instructions professionnelles visibles sur son téléphone n'est pas souhaitable. S'il apparaît qu'il est nécessaire de recourir à un dispositif d'astreinte pour les journalistes du site, l'accord collectif prévoit pages 204 à 206 les conditions de sa mise en œuvre.

[La direction reste attachée à la déconnexion. Un rappel à l'ordre a été adres-](#)

sé au cadre indicatif. *Un collaborateur ne sera pas mis à la faute s'il ne répond pas.*

Question 2 :

Il y a plusieurs mois, nous avons alerté la Direction sur le fait que l'accord relatif aux modalités de calcul de l'indemnité de congés payés du 30 novembre 2018 n'avait pas été totalement respecté. En effet, dans son article 5, cet accord stipule que le montant de trop-perçu résiduel résultant de la régularisation au titre des années 2014 à 2017 (en considération du salaire de référence perçu au cours des années 2013 à 2016) ne seraient pas dû par les salariés. Or, certains salariés ont vu leur indemnité de congés payés 2018 (salaire de référence perçu au cours de l'année 2017) et non concernée par l'accord, diminuée de ce trop-perçu résiduel.

Quand comptez-vous rembourser ce trop-perçu résiduel non dû par le salarié ?

M. Blanchard lit la réponse que les services du SIRH lui ont transmise. Les élus demandent qu'une personne de ce service puisse venir au prochain CSE pour apporter des réponses claires.

Question 3 :

Afin d'améliorer l'hygiène générale, serait-il possible d'installer des distributeurs de gels hydro alcooliques dans l'atrium et chaque étage

Une étude et une demande seront faites pour installer ces distributeurs.

Question 4 :

Le forfait jour prévoit un nombre fixe de jours travaillés (204 pour les PTA). En 2016, un jour de repos supplémentaire avait été alloué pour tenir compte de l'année bissextile. Quand ce jour de repos supplémentaire au titre de l'année 2020, elle aussi bissextile, apparaîtra-t-il dans monkiosque ?

Le service concerné est actuellement en train de déployer et de mettre en place l'ajout de ce jour de congés supplémentaire.

Question 5 :

Combien de temps encore l'adresse mail de Stéphane Bijoux à France Télévisions restera-t-elle active ? Et cette même adresse destinataire des produits fabriqués à Malakoff ou remontés des stations ?

L'adresse mail de S. Bijoux est actuellement désactivée et son nom n'est plus dans les listes de distributions.

Paris, le 12 février 2020

Vos élus CGT se tiennent à votre disposition